La Révolution : l'année 1789.

1. Les cahiers de doléances et la convocation des Etats généraux.

a) Pour résoudre la crise financière, Louis XVI décide de convoquer les Etats généraux. Les Français rédigent des cahiers de doléances et élisent leurs représentants. Le 5 mai 1789, les représentants de la noblesse, du clergé et du tiers état se réunissent à Versailles. Très vite, le tiers état conteste le vote par ordre car il ne représente qu'une seule voix contre le clergé et la noblesse.

b) Le 20 juin, face au blocage des votes, les députés du tiers état se rassemblent dans la salle du Jeu de paume et décident de ne pas se séparer avant d'avoir donné une constitution à la France. Ils se déclarent : « assemblée nationale constituante. » C'est le serment du Jeu de paume.

a) La cérémonie d'ouverture des Etats généraux, le 5 mai 1789, gravure, BnF.

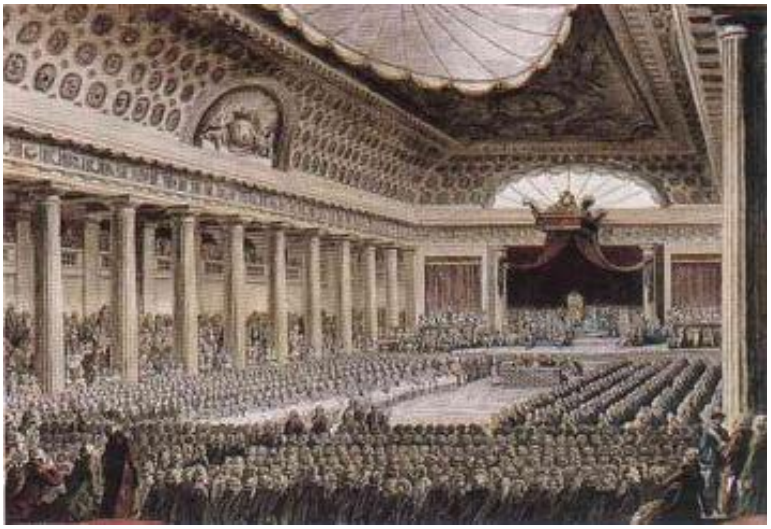

2. La prise de la Bastille.

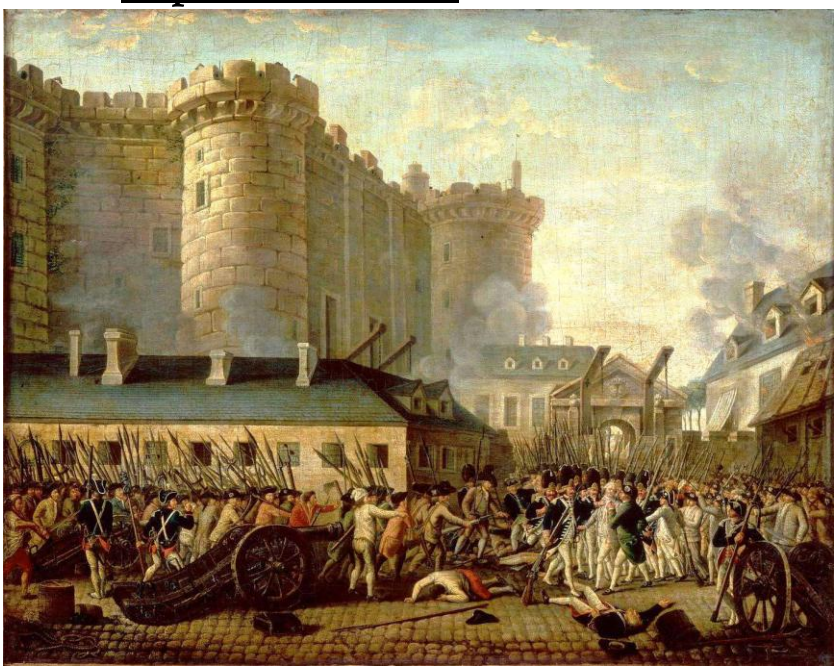

b) Prise de la Bastille et arrestation du gouverneur M de Launay, le 14 juillet 1789.

c) L'installation de troupes royales, fidèles au roi Louis XVI, autour de Paris provoque la colère du peuple. Les Parisiens craignent que les députés ne soient arrêtés, ils décident donc de prendre les armes pour défendre l'assemblée.

d) Le 14 juillet 1789, ils se rendent à la Bastille qui résiste et prennent d'assaut cette prison symbole de l'absolutisme. Le roi cède, retire les troupes royales puis il se rend à Paris où il accepte d'arborer la cocarde tricolore, symbole des révolutionnaires.

e) Dans les campagnes, les paysans s'arment et envahissent les châteaux pour détruire les registres où sont inscrits les droits féodaux des seigneurs : c'est la « grande peur ».

c) La grande peur, gravure de l'époque.

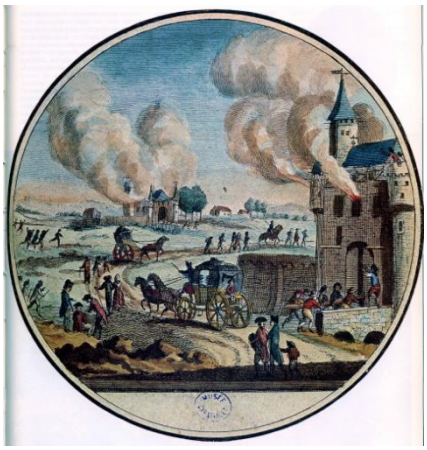

3. La fin des privilèges.
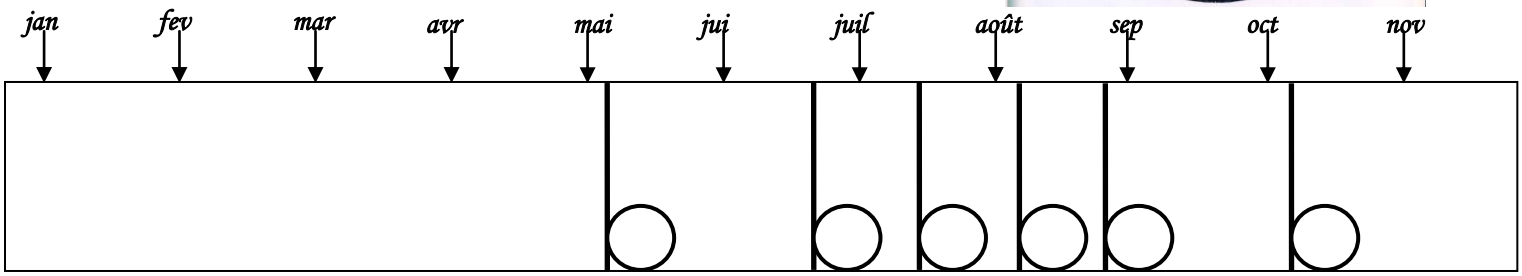
Pour tenter de rétablir le calme, les députés décident dans la nuit du 4 août la suppression des privilèges : tout l'édifice social de l'Ancien Régime s'effondre. Le 26 août 1789, la Déclaration des droits de l'homme est adoptée ; elle définit les nouveaux principes de la société. Comme le roi refuse de signer ces décrets, la foule marche sur Versailles. Le roi doit accepter les nouvelles mesures, et le peuple le contraint le 6 octobre 1789 à quitter Versailles pour venir vivre à Paris.